

## Présentation de la 2ème édition du concours « J'embellis ma commune »



Le ministre du Tourisme, Jean-Christophe Bouissou, a présenté, vendredi matin, à Papeete, la deuxième édition du concours « *J'embellis ma commune* » sur le thème de l'embellissement et la végétalisation des voies publiques, l'objectif étant d'encourager la population à embellir l'environnement urbain et les abords routiers.

Mis en place depuis 2015, ce concours a été organisé dans le cadre du développement de la politique sectorielle du tourisme, notamment pour la partie animation. Le concept consiste à agir pour le fleurissement des bords de route, ce qui constitue un facteur de bien être pour les habitants mais aussi un point d'attractivité touristique pour les communes du Pays.

L'édition 2015 a remporté un franc succès et a suscité un réel enthousiasme auprès des communes, des associations et de la jeunesse.

L'édition 2016 a pour objectif d'être encore plus réussie et s'ouvre notamment, à cet effet, aux communes et communes associées des îles du Vent (Tahiti, Moorea) et des îles Sous le Vent (Bora Bora, Huahine, Maupiti, Taputapuatea et Uturoa à Raiatea). Cette deuxième édition incite les autorités communales et la population, par le biais associatif, à faire preuve une nouvelle fois de créativité.

A l'instar de l'édition 2015, un jury sera chargé d'aller à la rencontre des communes et

communes associées et des associations qui relèveront le défi « *J'embellis ma commune* ». Ce jury devra évaluer les ouvrages paysagers et aura la responsabilité, avec le concours d'un huissier de justice, de déterminer les trois vainqueurs.

Cette année, trois prix en numéraire sont à remporter : 300 000 Fcfp pour le premier prix, 200 000 Fcfp pour le deuxième, et 100 000 Fcfp pour le troisième.

La semaine de notation du jury se déroulera durant la mi-mai 2016 et la soirée de remise des prix est prévue pour la fin du mois de mai.

### **Communiqué du gouvernement**